1 INTRODUCTION

Le présent document est un résumé non technique de l'étude d'impact portant sur la plateforme de valorisation existante située sur la commune de Tourrettes dans le Var (83).

Ce résumé présente les informations essentielles concernant la description de la plateforme et de son fonctionnement, l'état initial du site, les effets de la plateforme sur l'environnement et sur la santé, les mesures envisagées pour lutter contre les éventuelles conséquences dommageables liées à l'exploitation de la plateforme.

2 DESCRIPTION DE LA PLATEFORME

2.1 DEFINITION DES ACTIVITE DE LA PLATEFORME

Les activités exercées au sein de la plateforme de valorisation sont les suivantes :

- **Tri, traitement (broyage et concassage) et regroupement de matériaux inertes ;**
- **Stockage de matériaux inertes inhérent aux activités citées précédemment ;**
- **Regroupement, tri et traitement (broyage) de Déchet Non Dangereux ;**
- **Regroupement et traitement (broyage) de Déchets Verts ;**
- **Amendement et regroupement de terres organiques.**

Les déchets entrants sur la plateforme seront donc :

- Des matériaux inertes (sables, gravats, terre…) ;
- Des Déchets Non Dangereux (bois de construction, plastiques, cartons, ferraille…) ;
- Des Déchets Verts ;
- Du compost et des matières organiques.

La société VAR ENVIRONNEMENT souhaite exploiter son installation au titre des ICPE sous les rubriques suivantes soumises à autorisation, à enregistrement ou à déclaration :

- **2170 :** Production d'engrais, d'amendement et de supports de culture à partir de matières organiques ;
- **2171 :** Dépôt de fumier, engrais et supports de culture renfermant des matières organique ;
- **2260 :** Broyage, concassage, criblage…des substances végétales et produits organiques naturels ;
- **2515 :** Installations de broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes ;
- **2517 :** Station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes ;
- **2710 :** Installation de collecte de déchets non dangereux apportés par le producteur initial de ces déchets ;